

L' **REUSSIR** **A**GRICULTEUR Charentais

NUMÉRO 2277 - 31 octobre 2008

2,00 €

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE CHARENTE-MARITIME TEL. 05.46.34.12.61.

Viticulture

Syntéane, de nouveau agréé HACCP

Au cours de l'été 2008, l'activité viticole de la coopérative Syntéane a été de nouveau auditée par l'organisme de certification Bureau Veritas. Après deux jours d'audit au cours desquels nos productions viticoles (pineau, cognac et vins de cépages) ont été analysées, les auditeurs ont confirmé que les pratiques étaient conformes à la réglementation communautaire en vigueur, et ont ainsi renouvelé notre certification HACCP, Hazard Analysis Critical Control Point analyse des risques pour la maîtrise des points critiques, obtenue l'an dernier.